



LE CHOLONGEARD

N°24 - Juillet 2022

ESTIVALES 2022

Le début de la saison estivale a été marqué par deux événements dont la réussite en appelle d'autres.

Le 26 juin, le rassemblement de voitures a vu visiteurs et passionnés se retrouver autour des belles mécaniques : des Panhard, des 2 CV, 4 CV, alpines Renault, tractions, décapotables, et de nombreux autres véhicules anciens remarquables comme une Hotchkiss.

Le 1er week end de juillet, Cholonge s'est mis à l'heure du FROC... Durant 3 jours, les festivaliers ont pu alterner, concerts, théâtre, spectacle de marionnettes en se restaurant de pizzas et saucisses cholongeardes préparées par l'équipe de Vivre à Cholonge. Le festival s'est terminé par un ballet aquatique à la base nautique de Cholonge. La compagnie de nage artistique, Undine, a réalisé un show unique au milieu du lac. Les spectateurs sur des voiliers ou paddle ont assisté à une performance à la fois sportive et artistique grâce au soutien du CNC

Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de ces belles manifestations et prenons déjà rendez-vous pour les nouvelles éditions l'an prochain.

EN IMAGES



LE MOT DE L'ÉQUIPE

Le battement d'ailes d'un papillon peut-il provoquer une tornade au Texas ?

Cette expression formulée par Edward Lorenz prend tout son sens aujourd'hui et doit nous interroger face aux soubresauts que connaît le monde après une énième vague d'une pandémie inédite pour nos générations :

- ☛ Guerre en Ukraine et ses conséquences
- ☛ Périodes caniculaires de plus en plus fréquentes et sécheresse remarquable liés au changement climatique, faisant de l'eau un bien précieux à préserver ;

Ces événements impactent considérablement notre quotidien, et nous amènent à modifier notre mode de vie et nos comportements, en adoptant notamment une consommation raisonnée, comme nous l'a demandé récemment le gouvernement, en nous incitant à réduire notre facture énergétique (carburant, électricité).

Cette consommation vertueuse pour préserver nos ressources doit également s'appliquer collectivement et donc amener nos collectivités à réfléchir aux mesures à prendre pour limiter son impact énergétique et environnemental

Si le battement d'ailes d'un papillon peut déclencher une tornade au Texas, alors il en va de même des autres papillons et il peut aussi l'empêcher,

L'équipe municipale vous souhaite un bel été

Lettre d'information de la commune de Cholonge
Directeur de Publication : Mairie de Cholonge
Crédits photos : JM Pascal, Mairie de Cholonge
Impression : 250 exemplaires à la mairie



LA VIE DU VILLAGE EN 2022



Record du monde le 15 mai

Troc aux plants le 21 mai

Rassemblement de voitures le 26 juin

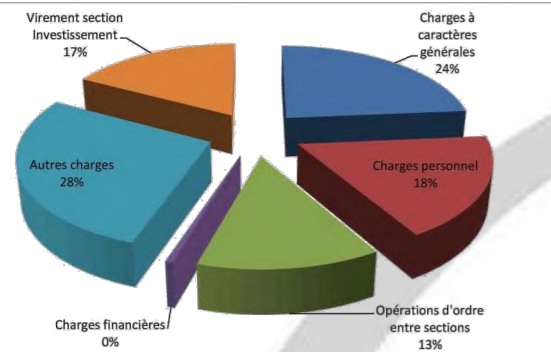
FROC 2022 Du 1er au 3 juillet



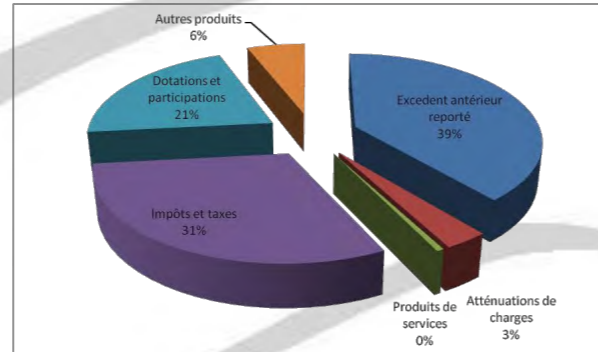
BUDGET 2022

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 468 050 €

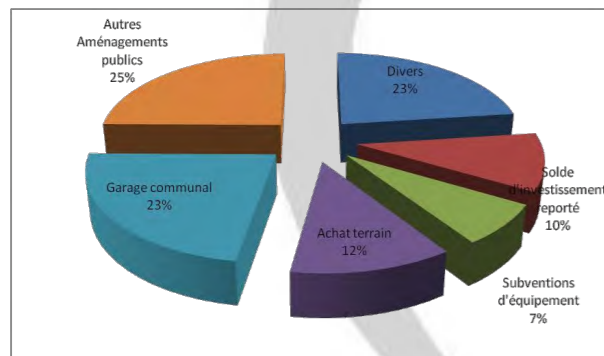


Recettes : 468 050 €

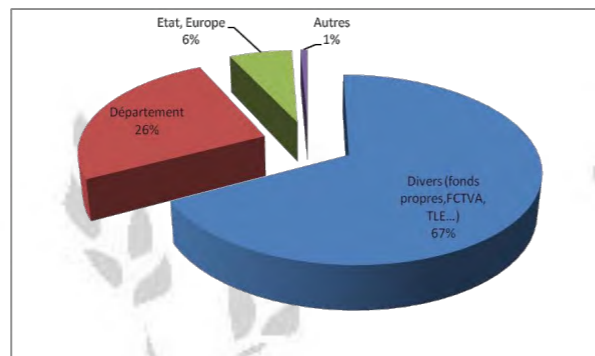


INVESTISSEMENT

Dépenses : 241 761 €



Recettes : 241 761 €



t : 91 830 €

Budget de l'eau :

Exploitation : 64 971€
Investissement : 91 830 €

Comme l'an dernier, la maîtrise des dépenses du budget de fonctionnement a permis au conseil municipal de voter avec sérénité, les comptes administratifs et de gestion 2021, puis le budget primitif 2022, en poursuivant le montage des projets avec confiance grâce à la capacité d'autofinancement générée et donc notre aptitude à mener des projets structurants pour notre commune.

A ce titre, le projet de nouveau groupe scolaire progresse, un appel à projet a été lancé. Plusieurs cabinets d'architectes ont répondu et le choix sera finalisé prochainement. Le calendrier fixé initialement est tenu et l'objectif ambitieux d'une ouverture à la rentrée scolaire 2024 est toujours possible. Cette fin d'année sera consacrée à l'élaboration du permis de construire et à l'obtention des subventions qui nous l'espérons seront à la hauteur de l'enjeu pour la partie nord du plateau Matheysin

Cette maîtrise des dépenses permet également, dans un contexte économique et social toujours difficile, de maintenir, cette année encore, les taux d'impositions communaux à leurs niveaux de 2020.

EAU



La gestion de l'eau doit obéir à deux principes :

- « l'eau paie l'eau » et l'égalité de traitement.
- réserve qu'une minorité de blocage délicate en ce sens ; notamment pour les communes de montagne dont la typologie de territoire est particulière :

Face à ces contraintes, comme nous l'avons évoqué dans les numéros précédents, le conseil municipal a fait le choix de lisser sur plusieurs années l'augmentation du tarif de l'eau potable.

Si la compétence eau devait être transférée à la CCM en 2026 comme le prévoit la loi NOTRE, cela supposerait une tarification unique sur l'ensemble du territoire, et conduirait à une harmonisation du tarif de l'eau.

Nouvelle tarification applicable au 1er août 2022 :

Abonnement : 48 €
Consommation :
0 à 150 m³ : 0,65 €/m³,
entre 150 et 400 m³ : 0,50 €/m³
400 m³ et + : 0,35 €/m³

Noter que le conseil communautaire a voté massivement (2 abstentions), une motion contre ce transfert obligatoire. Il a demandé la possibilité, de pouvoir s'opposer à ce transfert sous

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

La région a repris la compétence « transports scolaires » à la rentrée 2021/2022, avec la volonté d'uniformiser les transports scolaires sur l'ensemble de la région pour la rentrée 2022/2023. Elle a donc décidé la suppression de la totalité des transports pour la pause méridienne.

Après plusieurs échanges, le SIRPL a obtenu le maintien du transport pour desservir la cantine jusqu'à l'ouverture du nouveau groupe scolaire.

Il n'y aura donc plus de transports scolaires le midi pour ramener les élèves dans les différents points d'arrêts du regroupement pédagogique.

Dans le même temps, le SIRPL a travaillé avec la région et l'inspection académique afin d'octroyer une pause d'1h30 aux enfants de l'école P. Villard.

	Matin	Après-midi
Ecole de Laffrey	8h30-11h30	13h15-16h15
Ecole Paul Villard	8h35-11h35	13h05-16h05



Kermesse à l'école de Laffrey

Lundi 4 juillet à 16h30, dans la cour de l'école de Laffrey, la kermesse de fin d'année a pu se tenir pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Dès la sortie des classes, les élèves de la PS au CM2, des écoles de Laffrey et Saint-Théoffrey ont entonné la chanson : « Aux arbres citoyens », de Yannick

Noah, mettant en avant le travail de l'année sur l'arbre, la forêt et son respect.

Les parents ont pu admirer leurs productions plastiques, sur ce thème, pendant que petits et grands élèves (d'anciens élèves se sont joints à ceux actuellement scolarisés) jouaient activement pour cocher leurs cases et récupérer ainsi les pochettes de lots du Sou. Les enfants ont pu participer gratuitement à 12 jeux fabriqués, décorés, réalisés et tenus en grande partie, par les élèves, enseignants et parents volontaires. (memory de feuilles d'arbres, queue du renard, pêche aux canards,...)

Crêpes et boissons ont été vendues également par le Sou des écoles, au profit des nombreux projets qui seront menés l'an prochain.

Un grand merci aux élèves, parents du Sou des écoles investis pour récolter les fonds qui permettent aux élèves des 2 écoles de participer aux projets, sorties, classes vertes..., aux enseignants, parents et mairies pour la réussite de ce moment festif tant attendu !



ÉLECTIONS

Ce printemps a été scandé par les élections, présidentielles puis législatives. A noter le faible taux de participation notamment pour les législatives, même si celui-ci était significativement plus élevé sur notre commune que sur le reste de la circonscription.

Elections Présidentielles 2ème tour		
Inscrits	280	
Votants	230	82,17 %
Abstentions	50	17,86 %
Blancs	25	10,87 %
Nuls	5	2,17 %
Exprimés	200	41,55 %
Marine Le Pen	112	56 %
Emmanuel Macron	88	44 %
Elections Législatives 2ème tour		
Inscrits	289	
Votants	161	55,71 %
Abstentions	128	44,29 %
Blancs	12	7,45 %
Nuls	4	2,48 %
Exprimés	145	43,66 %
Fanny Lacroix	25	17,24 %
Marie Noëlle Battistel	120	82,76 %

EN BREF

Déchetterie

Les bennes placées à l'entrée du village ont migré route de Villard Saint Christophe. Les 3 bennes de 10 m³ ont été remplacées par une benne de 20 m³.

Pour des raisons de sécurité, celle-ci a été clôturée et est ouverte le mercredi de 8h00 à 12h00 et le samedi de 10h00 à 16h00.

Rappelons également que cette benne est dévolue uniquement aux encombrants, les déchets verts doivent être emmenés à la déchetterie.



Ukraine

Depuis le mois de juin, vous pouvez croiser dans les rues de Cholonge une famille de réfugiés ukrainien

Occupant l'appartement communal à côté de la mairie, Valéra, Diana et Nazar se sont intégrés immédiatement dans la vie locale comme vous pourrez vous en rendre compte, si vous ne les avez pas encore rencontrés.

SIA : système d'information sur les armes

Le nouveau système d'information sur les armes est accessible aux chasseurs depuis le 8 février 2022. Il sera progressivement ouvert à tous les autres détenteurs d'armes particulières. La création d'un compte SIA est obligatoire avant le **1er juillet 2023**. À partir de l'ouverture de votre compte SIA, vous avez 6 mois pour compléter les informations relatives aux armes qui sont dans votre râtelier numérique provisoire.

Pour créer un compte il faut se munir d'une copie de son permis de chasser ; d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Une fois que le compte détenteur est créé, l'inscrit va recevoir un numéro SIA, qui restera le même toute sa vie. Qu'il aille acheter une nouvelle arme, faire réparer la sienne ou la vendre, c'est ce numéro qu'il faudra communiquer à l'armurier.

<https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr/>

Record du Monde

Samedi 15 mai, Andy Symonds est venu à Cholonge pour tenter de battre le record du monde de "Hike and Fly", que l'on pourrait traduire par Marche et vol. Le principe de la discipline : on monte à pied, on redescend en parapente. Ce record était détenu depuis le 15 juin 2021 par Tanguy Renaud Goud avec 13103 mètres de dénivelé positif qu'il avait essentiellement réalisé sur le parcours de la Verticale du Grand Serre.

Andy Symonds s'installe 61 mètres sous le départ de la VGS, avant de s'élancer à midi pour 16 montées soit 16 976 mètres de dénivelé positif et 16 descentes en parapente. Il arrêta sa tentative dimanche matin à 10h23, record en poche (au lieu de midi et des 24 heures prévues), pour éviter de voler dans des vents dangereux en fin de matinée.

Andy Symonds remonta ensuite 261 mètres, afin de porter son total à 17 231 mètres et battre par la même occasion le record du monde de dénivelé positif en 24 heures, détenu depuis le 27 août 2020 par Patrick Bohard avec 17130,3 mètres.

